

CR_Conseil municipal – 2 octobre 2025

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu précédent
 2. Tarif cantine – repas adulte
 3. Renouvellement convention service commun urbanisme
 4. Approbation CLECT – IFER (produits des éoliennes)
 5. Convention CITEO
 6. Règlement intérieur – gymnase et salles communales
 7. Délégation concession gaz – TE44
 8. Décisions du maire (art. L2122-22 CGCT)
-

1. Tarif cantine – repas adulte

Mise à jour du tarif des repas adultes pour un montant de 4,35 €

A l'unanimité

2. Service commun urbanisme

La convention actuelle avec la CCSL se termine au **31 décembre 2025**.

Un **renouvellement pour 3 ans** est proposé, sans changement des modalités.

Coût annuel estimé : 20 000 à 35 000 € selon le nombre de dossiers.

A l'unanimité

3. CLECT – IFER (éoliennes)

La **CLECT** a évalué les reversements liés aux **produits des éoliennes** (IFER) sur La Remaudière et Le Landreau.

Chaque conseil municipal doit approuver le rapport avant validation communautaire.

Attribution actuelle pour La Chapelle-Heulin : 169 305,49 €.

A l'unanimité

4. Convention CITEO

Citeo propose une convention (via la CCSL) pour **réduire les déchets abandonnés** :

- Actions de prévention et nettoyage.
- Deux options :
 - Convention communale (autonomie totale)

- Convention groupée (pilotée par la CCSL)

Il a été choisi de retenir la solution n°1 dans les conditions suivantes

- **Financement :**
 - 5 000 habitants : 3,2 €/hab/an
 - < 5 000 habitants : 0,9 €/hab/an
- **Durée : 2 ans et demi** à compter du **1er juillet 2025**, renouvelable.

7 abstentions

5. Règlement intérieur – gymnase et salles communales

Révision des conventions de mise à disposition :

- Conditions d'utilisation
- Tarifs
- Plans des bâtiments joints

A l'unanimité

6. Délégation de la concession gaz – TE44

Transfert proposé à **TE44** de la gestion des réseaux de gaz :

- TE44 devient **autorité organisatrice du service public du gaz**
- Compétences transférées : contrats, contrôle, redevance GRDF, gestion du réseau
- Bénéfices : expertise technique, sécurité, rationalisation des coûts, cohésion territoriale

A l'unanimité
